

Éthique et promotion de la santé

Lettre à *La Santé de l'homme* pour son 70^e anniversaire

Chère *La Santé de l'homme*,

Permetts-moi d'abord de te souhaiter un bon anniversaire, et une bonne ... santé pour les décennies à venir. Je prends la liberté de te tutoyer, car tu es – de peu, certes – ma cadette, et surtout parce que nous avons eu, depuis longtemps, l'occasion de nous rencontrer et de travailler ensemble. La familiarité de nos relations a renforcé la grande estime que je nourris à ton égard. Tu as su, souvent, ouvrir des chemins peu explorés de l'éducation pour la santé.

Ainsi, j'ai retrouvé récemment ton numéro 72, daté de mai-juin 1952. Je ne te lisais pas encore, et tu n'avais que dix ans, mais quelle maturité déjà, quelle vision ! Tu étais, en caractères gras, la « Revue des Centres interdépartementaux d'éducation sanitaire, démographique et sociale », mais ton « ours » portait aussi, en maigre, la mention du « Centre national d'éducation sanitaire », et sur ta couverture apparaissait, en capitales, le ministère de la Santé publique et de la Population. Façon de rappeler que l'éducation pour la santé, en France, est née dans nos belles provinces, à l'initiative d'associations, et que l'État parrainait et encourageait tous ces nouveau-nés (vingt en 1952) ainsi que le Centre national, associatif lui aussi, qui les réunissait. Plus tard, celui-ci a été remplacé (le jour de tes 60 ans) par un établissement public, et les centres sont devenus des comités, puis des instances régionales (Ireps). L'Inpes, depuis dix ans, a pris soin de toi, car franchement, ma vieille, tu avais pris quelques rides. Et les Ireps contribuent à cette cure de jouvence puisque quatre sont présentes à ton comité de rédaction.

Mais revenons au numéro 72. Ton papa, le professeur Pierre Delore, m'a stupéfié par son article sur « Définir les vrais besoins humains : exigence d'une éthique de santé ». Une éthique de santé ? En 1952 ? Moi qui ai souvent professé que l'éthique de la santé, conçue au procès de Nuremberg, était née aux États-Unis dans les années 1970 ! P. Delore, ce grand Monsieur, ce grand humaniste, évoque les changements que l'après-Seconde Guerre mondiale a entraînés dans les besoins humains et la façon de les satisfaire, et les incertitudes qui en résultent. Et il écrit : « [...] des solutions rationnelles sont possibles grâce aux techniques, mais les techniques ne suffisent pas et une morale leur est nécessaire, ce qui conduit à la conception d'une éthique. [Il faut] une véritable éthique où la notion de santé se trouve nécessairement liée à trois autres notions, vérité, justice et paix. »

Et là, seconde stupéfaction : justice et paix... Ces deux mots ne figurent-ils pas dans le préambule de la charte d'Ottawa ? Allons plus loin dans le texte. Dans le paragraphe « Nécessité d'une éthique », P. Delore évoque l'alimentation, le logement, les conditions de travail et, un peu plus loin,

la justice sociale et la paix. « La cité, dit-il, sera plus saine dans la mesure où elle sera plus juste et plus pacifiée. Elle sera plus pacifiée dans la mesure où elle sera plus juste. [...] Servir les vrais besoins humains implique une morale de santé, de vérité, de justice et de paix. » À Ottawa, trente-quatre ans plus tard, il a fallu une grande organisation internationale, un État et une société professionnelle pour dire... la même chose :

« Les conditions fondamentales et ressources préalables sont, en matière de santé : la paix, un abri, l'éducation, la nourriture, un revenu, un écosystème stable, des ressources durables, la justice sociale et l'équité. » À croire que les rédacteurs de la charte avaient lu ton numéro 72... Chapeau, *La Santé de l'homme* !



Pour être franc, tu n'as pas toujours eu une telle vision éthique et prophétique. Dans ce numéro 72, était-il vraiment utile de faire de la publicité pour une grande firme suisse de lait et de farine lactée pour nourrissons ? Et te souviens-tu qu'en 2003 tu as censuré le contenu de tout un numéro ? Je ne t'en veux pas, cela a permis à ta sœur *Santé publique* de publier un très bel ensemble de textes sur « Mondialisation et promotion de la santé » et de précéder ainsi l'Organisation mondiale de la santé qui a promulgué, en 2007 seulement, la charte de Bangkok

pour la promotion de la santé à l'heure de la mondialisation... Là, tu avais perdu une occasion d'être pionnière... Bon, la suite nous a montré que tu savais toujours défricher des territoires inconnus.

L'essentiel, chère *La Santé de l'homme*, est en effet de te voir, aujourd'hui rajeunie (moi qui commence à accuser mon âge), continuer à élargir notre champ de vision, réunir des points de vue d'auteurs différents, donner la parole aux acteurs les plus dynamiques sur le terrain de la promotion de la santé. Et puis, comme j'ai des origines spinaliennes, tes images me sont un plaisir toujours renouvelé. Bravo pour le choix des illustrateurs !

Un dernier mot, une supplique même : reste faite de papier et d'encre, même si tu es aussi accessible virtuellement sur le Net. Je t'ai parlé de ton numéro 72 paru il y a soixante ans, et qui a toujours belle allure. La technologie nous garantit-elle l'accès facile, en 2072, à ton numéro anniversaire d'aujourd'hui ? Nous avons besoin de mémoire, pas seulement de mémoire numérique.

En tous cas, je continuerai à te dévorer, et pour l'instant je t'embrasse.

Jean-Pierre Deschamps

Professeur honoraire des universités,
ancien président du Conseil d'administration du CFES.